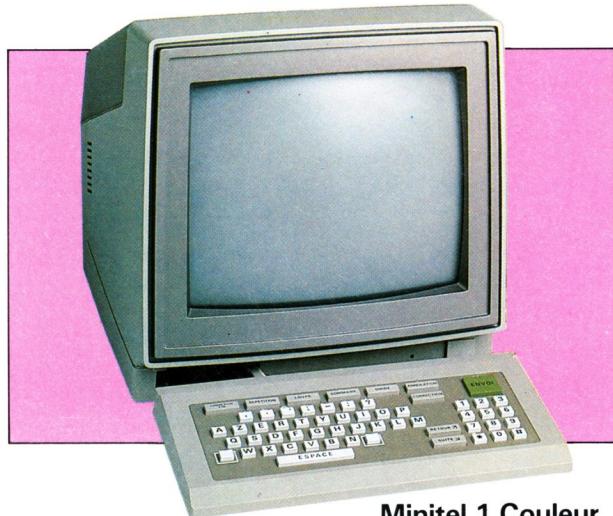
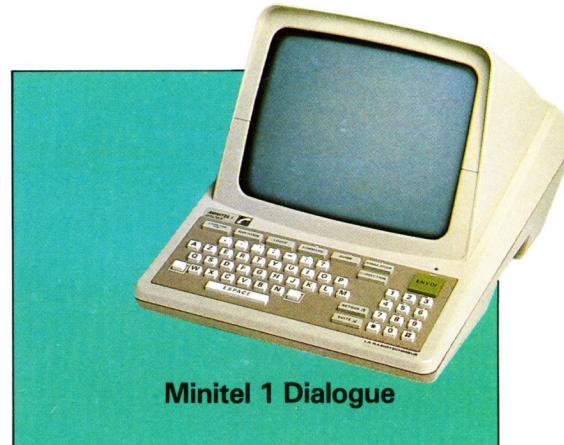




## *La gamme des Minitel.*



# **Présentation**

Dans le cadre de la mise en place et du développement de Télétel, la Direction Générale des Télécommunications assure l'installation et la gestion du réseau d'accès Télétel et propose aux abonnés une gamme de terminaux qui comprend :

- un terminal de base, le plus simple : le MINITEL 1
- un terminal comportant un poste téléphonique électronique pour un meilleur confort : le MINITEL 10
- des terminaux répondant à des utilisations spécifiques :
  - le MINITEL 1 BISTANDARD, particulièrement indiqué pour l'usage professionnel, offre une double compatibilité avec les services TELETEL et les services ASCII 80 colonnes.
  - le MINITEL 1 COULEUR permet de présenter les services Télétel sous une forme plus attrayante.
  - le MINITEL 1 DIALOGUE permet l'échange, en direct, de messages écrits et est particulièrement bien adapté à une utilisation par les handicapés de l'ouïe et de la parole.

Chaque type de Minitel dispose de toutes les fonctions de base définies pour le Minitel 1 : une compatibilité ascendante est assurée.

Minitel, marque déposée.

## **Spécifications techniques \***

Les spécifications techniques de base de l'ensemble des Minitel sont les suivantes :

- Norme de visualisation (CEPT 2) / Affichage sur l'écran de type alphanumérique avec 25 rangées de 40 caractères. Possibilité de double largeur et double hauteur de caractères.
- Pour les modèles "noir et blanc" 8 niveaux de gris pour caractères et fond d'écran. Positif-négatif. Clignotement. Lignage.
- Une touche spéciale de clavier permet d'obtenir des caractères spéciaux (accents, signes arithmétiques...) et certaines commandes.
- 8 touches de fonction (répétition, suite, sommaire, guide, annulation, retour, correction, envoi).
- Modem de 1200/75 bauds (V 23 CCITT)
- La plupart des modèles disposent d'un "modem retournable" : ils peuvent inverser la vitesse de transmission sur la ligne télé-

phonique (grande vitesse à la réception, petite à l'émission). Cela permet par exemple d'envoyer un fichier sur un serveur à partir d'un micro-ordinateur relié au Minitel.

- Une prise péri-informatique constitue l'interface qui permet le raccordement et l'utilisation par le Minitel de différents périphériques tels qu'imprimante, micro-ordinateur, lecteur de carte, clavier auxiliaire...
- Un logiciel protocole permet de mettre en oeuvre des fonctionnements particuliers du terminal (commande d'aiguillages vers la prise, modes transparents...)
- Le Minitel est compatible avec un protocole permettant de normaliser les échanges entre les serveurs et une chaîne de périphériques associés au Minitel. Ce protocole est défini dans les spécifications techniques d'utilisation du Réseau Minitel (STURM).

\* Les spécifications techniques détaillées sont disponibles auprès du Centre National des Télécommunications (cf coupon).

## **Le Minitel 1**

Destiné à une grande diffusion, le Minitel 1 a été conçu pour être aussi facile à utiliser que possible, notamment grâce à ses touches de fonction en langage clair. Pourvu d'un écran noir et blanc, léger et compact et doté d'un clavier de taille réduite de type AZERTY, le Minitel 1 peut s'installer partout : bureaux, commerces, ateliers... Il se branche simplement sur une prise de courant 220V et sur une prise téléphonique.



### **Fonctions**

Les fonctions de base de ce terminal sont définies page 2.

## **Le Minitel 1 Bistandard**

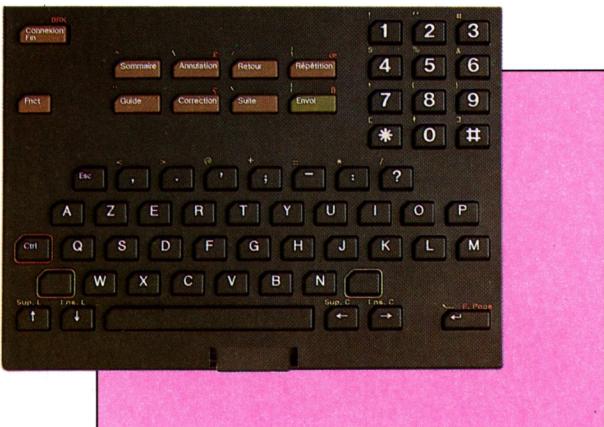
Son mode privilégié est le mode vidéodex (CEPT 2) du standard TELETEL dans lequel il se comporte comme un Minitel 1 de base.

Son mode mixte, tout en permettant un affichage ASCII en 80 colonnes, présente tous les avantages du standard Télétel (touches de fonctions, gestion de la prise péri-informatique, protocole du Minitel...)

Grâce à son standard téléinformatique, il peut dialoguer avec les banques de données informatiques, nationales ou internationales. Il fonctionne alors (écran et clavier) en langage ASCII (jeu américain ou jeu français).

### **Présentation**

Il est aussi compact et simple à utiliser que le Minitel 1, avec deux fois plus de possibilités. Le clavier dispose ainsi de touches supplémentaires : CTRL, ESC, touches de gestion de curseur et d'édition.



### **Les modes de fonctionnement du Minitel 1 Bistandard**

		ECRAN	CLAVIER	MODEM	PRISE PERI-INFORMATIQUE	PROTOCOLE MINITEL
Standard Télétel	Mode videotex norme CEPT 2	- 40 colonnes videotex	Standard du Minitel avec touches de fonction Télétel (SUITE, RETOUR...)	1200/75 bds V23 CCITT retournable Possibilité d'activer la procédure en correction d'erreur	Echanges bidirectionnels simultanés gérés selon coupleur logiciel défini par Minitel 1	Actif
	Mode mixte	- 80 colonnes ASCII norme ISO 6429	"Standard" ASCII + touches de fonction Télétel			
Standard téléinformatique ASCII		- 80 colonnes ASCII norme ISO 6429 - Possibilité de 40 colonnes ASCII	Standard ASCII Les touches de fonction Télétel engendrent alors des séquences autres qu'en mode videotex ou mixte	1200/75 bds V23 CCITT	- Terminal connecté à la ligne téléphonique Echange unidirectionnel Interface de sortie pour imprimante - Terminal en mode local Echanges bidirectionnels simultanés.	Non actif

## Le Minitel 10

Le Minitel 10 vous permet de communiquer encore plus facilement. Aussi simple à utiliser qu'un Minitel 1, il apporte en plus tous les avantages d'un super-téléphone pour faciliter vos communications avec vos correspondants et les services Télétel.



### Présentation

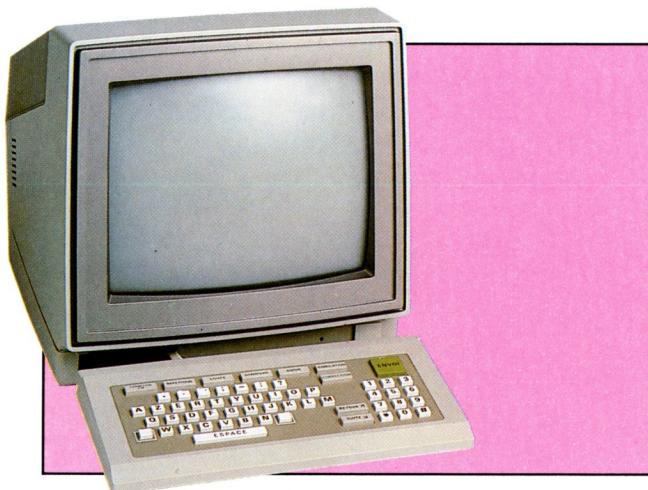
Le Minitel 10 ajoute aux fonctions du Minitel 1 celles d'un poste téléphonique moderne intégré.

### Fonctions

d'un minitel	d'un téléphone sophistiqué
<p>Les fonctions de base sont définies page 2 ; en plus sur l'écran du Minitel 10, vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- contrôler le numéro demandé (il s'affiche à l'écran au fur et à mesure que vous le composez),</li><li>- sans décrocher le combiné, composer automatiquement un numéro trouvé grâce à l'Annuaire Electronique et accéder ainsi en direct au correspondant.</li></ul> <p>Les Minitel 10 sont, depuis le deuxième semestre 1986, équipés d'un modem retournable,</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- mémoire de 20 numéros téléphoniques ou services Télétel, permet l'appel simplifié du correspondant soit par son numéro de mémoire de 01 à 20, soit par un code de votre choix, de six caractères au maximum,</li><li>- affichage des numéros de la mémoire à tout instant sur l'écran, ce qui permet, par exemple, d'indiquer à un correspondant un numéro de téléphone déjà inscrit dans la mémoire,</li><li>- composition des numéros sur le clavier du Minitel,</li><li>- appel sans décrocher le combiné,</li><li>- écoute amplifiée ou collective, par haut-parleur réglable,</li><li>- renouvellement immédiat ou différé du dernier appel grâce à la touche "Bis",</li><li>- inhibition temporaire du micro du combiné, par l'intermédiaire de la languette "Secret".</li></ul>

## **Le Minitel 1 Couleur**

Des images toutes en couleurs pour mieux présenter les services Télétel et les renseignements de tous ordres. Avec son écran plus lisible et plus attrayant, le Minitel 1 Couleur est idéal pour les halls d'accueil, les lieux d'exposition, les salles de démonstration.



### **Présentation**

Ecran de 28 cm, avec un clavier séparé.

### **Fonctions**

Ce terminal possède toutes les fonctions du Minitel 1 noir et blanc, mais affiche les caractères en couleur. Il dispose de 8 couleurs, définies dans la norme Télétel (rouge, vert, bleu, cyan, magenta, jaune, blanc, noir).

## **Le Minitel 1 Dialogue**

Spécialement conçu pour aider ceux qui ont des problèmes de communication orale, le Minitel 1 Dialogue offre la possibilité d'établir le dialogue par écrit.

### **Présentation**

Identique au Minitel 1.

### **Fonctions**

Il dispose de toutes les fonctions du Minitel 1, plus des fonctions "dialogue" qui permettent :

- d'entrer en relation avec tout abonné équipé de tout type de Minitel par l'intermédiaire du réseau téléphonique commuté,
- de préparer un message écrit (24 lignes de 40 caractères maximum) avant l'appel du correspondant,
- de suivre sur l'écran du Minitel l'établissement de la communication (avec un autre Minitel ou avec les services Télétel),



- d'utiliser uniquement l'écrit ou alternativement l'écrit et la parole pour assurer le dialogue avec le correspondant.

## **Conditions de commercialisation des Minitel dans les Agences Commerciales des Télécommunications (\*)**



### **MINITEL 1**

- Sans supplément d'abonnement dans les zones Emeraude (\*2)
- Proposé en location-entretien dans les autres zones (Rubis).



### **MINITEL 1 Bistandard**

- Proposé en location-entretien, avec priorité d'attribution aux abonnés professionnels



### **MINITEL 1 Couleur**

- Proposé en location-entretien moyennant un supplément d'abonnement par rapport aux conditions de location du Minitel 1



### **MINITEL 1 Dialogue**

- Conditions identiques à celles du Minitel 1, moyennant un léger supplément d'abonnement.
- Prioritairement attribué aux handicapés de l'ouïe et de la parole.



### **MINITEL 10**

- Proposé en location-entretien moyennant un supplément d'abonnement par rapport aux conditions de location du Minitel 1.

Les coûts de location-entretien de ces différents terminaux sont précisés dans la fiche "Les tarifs Télétel".

(\*) 1) Contactez votre ACTEL, faites le 14 (appel gratuit).

(\*) 2) Une zone Emeraude est une zone où le MINITEL 1 est proposé sans supplément, dans le cadre de l'abonnement téléphonique, en remplacement de l'annuaire papier (service de base). Votre Agence Commerciale vous renseignera sur les zones Emeraude de votre région.

## ***Les autres terminaux Télétel.***

En dehors de l'Administration, des constructeurs privés proposent d'autres terminaux videotex. Certains peuvent avoir des caractéristiques différentes ou complémentaires de celles des Minitel présentés dans cette brochure, notamment en ce qui concerne le raccordement des périphériques (téléviseur, imprimante...) Certains modèles sont des adaptations de micro-

ordinateurs existant sur le marché.

Tous ces terminaux doivent avoir reçu un agrément de la part des Télécommunications lorsqu'ils sont connectés directement sur le réseau téléphonique. Le constructeur de l'appareil qui a obtenu un agrément doit indiquer, sur chaque appareil commercialisé, la référence de cet agrément.

MINISTÈRE DES P. & T.  
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET TÉLÉMATIQUES

20, avenue de Ségur - 75700 Paris

